



19 décembre 2019

(19-8799)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais/français

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

CANADA: LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

<b>Membre présentant la notification</b>	CANADA
--	--------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi sur le droit d'auteur
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2019/IP/CAN/19_7246_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2019/IP/CAN/19_7246_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/CAN/24</a> , <a href="#">IP/N/1/CAN/C/8</a> , <a href="#">IP/N/1/CAN/P/15</a> , <a href="#">IP/N/1/CAN/T/7</a> ; <a href="#">IP/N/1/CAN/C/7</a> , <a href="#">IP/N/1/CAN/17</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>  La version consolidée de la Loi sur le droit d'auteur telle que modifiée par le Projet de loi C-86 pour, entre autres:  <ul style="list-style-type: none"><li>- préciser que certains renseignements ne peuvent être inclus dans un avis aux termes du régime d'avis et avis du Canada en matière de responsabilité des fournisseurs de services Internet en plus de prévoir un pouvoir de réglementation afin d'interdire l'inclusion d'autres renseignements dans un avis aux termes du régime; et</li><li>- moderniser le cadre législatif relatif à la Commission du droit d'auteur et ainsi clarifier les procédures et les processus décisionnels de celle-ci et en réduire le temps de traitement.</li></ul>	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	anglais, français
<b>Entrée en vigueur</b>	13 décembre 2018
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	27 septembre 2019
<b>Autres renseignements</b>	<p><a href="#">IP/N/CAN/C/8</a> (Le Projet de loi C-86) modifie la Loi sur le droit d'auteur</p> <p>Le Projet de loi C-86 (voir la sous-section C de la section 7 de la partie 4): "<a href="https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-86/sanction-royal">https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-86/sanction-royal</a>"</p> <p>La Loi sur le droit d'auteur (telle que modifiée): <a href="https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-42/TexteCompleet.html">https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-42/TexteCompleet.html</a></p>
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<p>Innovation, Sciences et Développement économique Canada Direction de la politique du droit d'auteur et des marques de commerce</p> <p>235, rue Queen Ottawa, Ontario K1A 0H5 Canada Téléphone: 343-291-3163</p>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.